

Tableau 5
Nombre de fiducies selon le genre, 2012 à 2016

Genres de fiducies	2012	2013	2014	2015	2016
Fiducie testamentaire	108 320	109 420	110 470	116 970	105 210
Fiducie personnelle	80 050	83 190	85 480	86 970	89 010
Fiducie en faveur de soi-même	2 420	2 560	2 770	3 030	3 350
Fiducie déterminée	17 550	19 110	20 630	22 230	24 180
Fiducie mixte au profit de l'époux ou conjoint de fait	1 730	1 820	1 970	2 140	2 390
Fiducie au profit de l'époux ou conjoint de fait	140	130	110	110	110
Fiducie réputée résidente	720	800	830	960	980
Fiducie d'investissement à participation unitaire	3 780	3 790	3 890	3 820	3 740
Organisme communautaire	380	380	390	390	390
Fiducie de fonds commun de placement, FIPD	3 280	3 350	3 500	3 610	3 760
Régime de prestations aux employés	720	690	660	620	590
Fiducie établie à l'égard du fonds réservé d'un assureur	3 580	3 570	3 680	3 800	3 870
Fiducie d'employés	120	120	120	110	120
Organisme à but non lucratif	530	530	520	500	480
Fiducie principale, Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés, Fiducie établie en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, Fiducie de placement immobilier	110	140	130	130	140
REER, FERR, REEE, REEI, et CELI	5 090	6 730	8 000	7 830	8 830
Fiducie établie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement	-	-	-	-	-
Fiducie de santé et de bien-être	360	370	360	360	350
Fiducie de prestations à vie	350	410	480	580	550
Total	229 240	237 120	243 970	254 150	248 060

Notes:

1. La somme peut ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement ou de la suppression de données à des fins de confidentialité.
2. Un tiret [-] indique que les renseignements ont été supprimés à des fins de confidentialité. Cela comprend également des zéros valides.
3. Les comptes sont arrondis au multiple de dix le plus proche.
4. Les comptes comprennent seulement les déclarations de revenus des fiducies qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation.
5. Les comptes incluent seulement les fiducies qui ont produit la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3.
6. Les données datent de décembre 2018.
7. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition et peuvent faire l'objet de révisions.
8. REER = Régime enregistré d'épargne-retraite, FEER = Fonds enregistré de revenu de retraite, REEE = Régime enregistré d'épargne-études, REEI = Régime enregistré d'épargne-invalidité, créé en 2009, CELI = Compte d'épargne libre d'impôt, créé en 2009, FIPD = Fiducie intermédiaire de placement déterminée, créée en 2007, les fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés ont été établies en 2010.
9. La date limite pour d'application pour les programmes concernant les fiducies «Hépatite C et pensionnats indiens» était en 2011. Aucune donnée n'existe pour ce genre de fiducie pour les années 2012 et ultérieures.